

**GRANDLYON**  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **12 novembre 2012**

Délibération n° 2012-3349

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Mise en place de la période d'immersion professionnelle au sein de la direction de la propreté

service : Délégation générale aux ressources - Direction des ressources humaines

**Rapporteur : Monsieur Crédoz**

**Président : Monsieur Gérard Collomb**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 2 novembre 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 14 novembre 2012

**Présents :** MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Hugué, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Pallega, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Turcas, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

**Absents excusés :** Mme Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Bolliet (pouvoir à M. Flaconnèche), Brailard (pouvoir à Mme Frih), Deschamps (pouvoir à Mme Dubos), Havard (pouvoir à Mme Dagorne), Kabalo (pouvoir à M. Nissanian), Léonard (pouvoir à M. Buffet), Muet (pouvoir à M. Lebuhotel), Mme Revel (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), M. Rousseau (pouvoir à M. Suchet), Mme Tifra (pouvoir à M. Llung), M. Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Lambert).

**Conseil de communauté du 12 novembre 2012****Délibération n° 2012-3349**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Mise en place de la période d'immersion professionnelle au sein de la direction de la propreté**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des ressources humaines

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 24 octobre 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Depuis plusieurs années, la Communauté urbaine de Lyon s'est engagée dans l'aide à l'insertion professionnelle, se traduisant par exemple par une politique d'accueil et d'accompagnement de jeunes.

Depuis 1994, la Communauté urbaine de Lyon, à travers l'apprentissage, permet à des jeunes motivés entre 16 et 25 ans d'acquérir un diplôme (du CAP au master) et une bonne employabilité afin d'optimiser leur intégration future dans le monde du travail. Ainsi, une trentaine d'apprentis sont accueillis chaque année par des maîtres d'apprentissage volontaires et formés. La Communauté urbaine est présente chaque année depuis 4 ans sur le salon de l'apprentissage organisé par le groupe l'Etudiant en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Lyon.

Chaque année, plus de 250 stagiaires sont accueillis au sein des différentes directions de la Communauté urbaine de Lyon, dans le cadre de stages de découverte des métiers, stages école, stages de formation professionnelle pour les demandeurs d'emploi.

De plus, la Communauté urbaine de Lyon a signé la charte de la diversité en octobre 2011 et a organisé, en partenariat avec l'association DEZD, la journée "emploi diversité égalité" le 4 juin 2012 dans ses locaux.

Enfin, depuis plusieurs années, la Communauté urbaine de Lyon a développé un partenariat avec les missions locales et s'est engagée dans un certain nombre d'actions :

- les jobs d'été permettent à des jeunes (étudiants et demandeurs d'emploi), durant les mois de juillet ou août, ainsi que durant les vacances de Pâques et de Noël, d'occuper un emploi saisonnier d'éboueur, et ce en lien avec les missions locales,

- en 2011 et en 2012, la Communauté urbaine de Lyon a organisé un forum "découverte des métiers" et a ainsi accueilli plus d'une centaine de jeunes à chacun de ces forums ; l'objectif de ces forums est de sensibiliser les jeunes aux métiers de la Communauté urbaine, de leur permettre d'échanger avec des opérationnels et de les informer sur les processus recrutement, apprentissage et stages de la Communauté urbaine.

Aujourd'hui, la Communauté urbaine de Lyon souhaite se doter d'un nouvel outil afin de permettre, chaque année, à 12 personnes, en contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans une des communes membres, de réaliser une période d'immersion professionnelle au sein de la direction de la propreté, afin de découvrir les fonctions d'agent de nettoyage.

L'article D 5134-50-1 du code du travail permet aux personnes en CUI-CAE d'effectuer une période d'immersion auprès d'un autre employeur afin d'acquérir une expérience professionnelle complémentaire.

A cet effet, une convention doit être signée entre la Communauté urbaine de Lyon et la Commune employeur, afin d'organiser les modalités de la période d'immersion. La Communauté urbaine souhaite associer le stagiaire à la signature de cette convention.

La période d'immersion au sein de la direction de la propreté est fixée à 5 jours. Elle comprend 3 jours de stage pratique dans une subdivision et 2 jours de stage théorique au centre de formation aux métiers de la propreté de la Communauté urbaine (CFMP), situé à Saint Fons.

Durant cette période, le stagiaire demeure rémunéré par la Commune employeur.

Ainsi, la collaboration entre la Communauté urbaine, les Communes et les missions locales, permettra d'enrichir l'accompagnement des jeunes dans un projet professionnel réaliste et de fournir une expérience significative ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve :**

a) - le principe d'accueillir 12 personnes par an en période d'immersion professionnelle au sein de la direction de la propreté,

b) - la convention type ci-jointe.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer lesdites conventions.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le Président,  
pour le Président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 14 novembre 2012.**